ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

D’INTEGRATION DIRECTE DANS UN CADRE D’EMPLOIS DE NIVEAU COMPARABLE AU CORPS OU CADRE D’EMPLOIS D’ORIGINE

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l’article 68-1,

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

**VU** le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 relatif notamment à la position de détachement des fonctionnaires territoriaux,

**VU L**a lettre de l’intéressé sollicitant son intégration directe à compter du ……………………... dans le cadre d’emplois des ………………. au grade …………………………… pour exercer les fonctions de ………………………………,

**VU L**a délibération en date du ………………. créant un poste sur le grade de …………………. A temps complet/incomplet à raison de ……………. heures hebdomadaires,

**VU** la déclaration de vacance de poste sous le n°………………… en date du ……………………,

**VU** la situation administrative de M/Mme …………………….. dans le grade ………………, au …….. échelon, indice brut …………….., indice majoré ……………… avec une ancienneté conservée de …………………..,

**Considérant** que le cadre d’emplois dans lequel M/Mme ……………… souhaite obtenir son intégration est de niveau comparable à celui de son corps ou cadre d’emplois d’origine au regard des conditions de recrutement ou de la nature des missions,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1er : A compter du ……….……, M/Mme ……….…… né le …………………., grade ……………,….. échelon, indice brut…………., indice majoré ……………, avec une ancienneté conservée de ……………………..est intégré dans le cadre d’emplois des …………………….. au grade ……………… pour exercer les fonctions de …………………….

**ARTICLE 2ème**  : M/Mme ……………… est classé au ………. Echelon de l’échelle ……… au grade …………………., indice brut ………………, indice majoré …………… avec une ancienneté conservée de ……………

**ARTICLE 3ème**  : Les services accomplis antérieurement par l’agent intégré directement sont assimilés à des services accomplis dans le corps ou cadre d’emplois d’accueil : il pourra concourir à l’avancement et à la promotion dans son nouveau cadre d’emplois dans les mêmes conditions que les autres membres du cadre d’emplois.

**ARTICLE 4ème**  : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :